

COMMUNE DE TRENAL

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Présents : Marie-France LUCIUS – Fabrice MARTINOD – Céline COUTOT – Quentin GUILLOT – Claire CIEPLIK - Marylène CIEPLIK – - Thierry DUPUY – Isabelle MARTINOD- Fabien RAPALLINI – Michelle VERNIER–Anthony MICHAUD

Absents excusés : Emilie FARGETTE (pouvoir à Quentin GUILLOT) –Cédric CONTRANT (pouvoir à Isabelle MARTINOD)

Secrétaire de séance : Fabrice MARTINOD

ORDRE DU JOUR : Travaux DECI 2024, travaux DECI 2025, création poste de rédacteur-promotion interne, décision modificative, Clect- rapport évaluation des charges transférées pour 2024, Ecla – redevance occupation du domaine public pour infrastructures télécom, Sydom – rapport annuel, Ecla – rapport annuel sur la qualité du service public, spanc, eau potable, assainissement, questions et informations diverses

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2024 est adopté.

TRAVAUX DECI 2024 – annulation délibération du 1^{er} juillet – devis retenus

Le maire rappelle la délibération du 1^{er} juillet 2024. Elle souligne l'intérêt de pose d'un bicouche, **le conseil municipal, à l'unanimité, ANNULE** la délibération du 1^{er} juillet, **RETIENT** le projet d'installation de **canne d'aspiration** pour un montant de **3 707.28 € ht**, **aires d'aspiration** pour un montant de **7 275 € ht**, **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR et une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'Appui aux Territoires., **RETIENT** l'entreprise **ED-TECH** pour un montant de **3 707.28 € ht** et l'entreprise **BRAS** pour un montant de **7 275 € ht**. **DIT** qu'avant les travaux un huissier visitera les maisons les plus proches

TRAVAUX DECI 2025 – travaux retenus et demande de subventions – devis retenus

VU la nécessité d'étendre la couverture de défense incendie sur le hameau de Beyne, **le conseil municipal, à l'unanimité, RETIENT** le projet d'installation de **citernes enterrées** d'une capacité de 120 m³ sur la parcelle AC45 (angle rue Centrale et rue des Essarts) pour un montant de travaux de **43 845 € ht**, **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR et une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'Appui aux Territoires. Une discussion s'engage sur le projet de Beyne, plusieurs élus font part de leur inquiétude concernant le sol qui peut être rocheux, **RETIENT** l'entreprise **AGRITP** pour un montant de **43 845 € ht**, **DIT** qu'une étude de sol se fera en amont.

CREATION POSTE DE REDACTEUR – promotion interne

Compte tenu des nouvelles dispositions concernant la revalorisation du métier de secrétaire de mairie, **le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE** la création d'un emploi de **Rédacteur Territorial**.

DECISIONS MODIFICATIVES – le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE les mouvements de crédits suivants :

Compte FD 6188 :	- 5 400 €	compte FD 66111 :	+ 400 €
Compte ID 165 :	- 785 €	compte ID 165 :	+ 785 €
Compte FD 023 :	+ 5000 €		
Compte IR 021 :	+ 5000 €		
Compte ID 2156 :	+ 5000 €		

CLECT – RAPPORT EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES 2024 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE le rapport CLECT 2024,

ECLA : Redevance Occupation du Domaine Public pour les infrastructures télécom

Le maire expose la proposition d'une mutualisation avec ECLA pour la maîtrise des réseaux et équipements télécom sous forme de convention, **le conseil municipal, avec 11 voix pour et 2 abstentions, ACCEPTE** l'adhésion proposée par ECLA

SYDOM – RAPPORT ANNUEL 2023

Fabrice Martinod fait un résumé du rapport annuel du Sydom 2023. Il rappelle les fonctions du Sydom à savoir le traitement des déchets, une diminution significative des déchets en 45000 tonnes en 2024 contre 64000 tonnes en 2010. L'objectif 2025 est de diminuer de 46 kg les déchets par habitant. Une journée porte ouverte ce vendredi 20 septembre. **Le conseil municipal, PREND ACTE** de ce rapport. Mme le maire remercie Fabrice Martinod pour cette présentation.

ECLA : RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Quentin Guillot fait un rapport sur la qualité du service public pour l'eau potable, l'assainissement et le service assainissement non collectif. Il précise que près de 100 % des analyses d'eau sont conformes. 16 communes adhèrent au service d'eau potable, il donne quelques indicateurs de performances. Pour l'assainissement qui est un service exploité en régie il regroupe 32 communes, rappel du nombre d'abonnés, il est à noter l'installation de la nouvelle station d'épuration de Trenal en 2025. **Le conseil municipal, PREND ACTE** de ce rapport. Mme le maire remercie Quentin Guillot pour cette présentation.

DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – REPRESENTATION EN JUSTICE

Le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE le maire à se porter partie civile pour défendre les intérêts de la commune dans le dossier instruit par le Tribunal Correctionnel suite à la tentative, récidive, vole par ruse effraction ou escalade dans le local d'entretien de la commune.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Retour travaux : mur de l'église**, les témoins posés dans l'été n'ont pas bougés : en attente de devis d'entreprises, **Installation jeux sur la plateforme** : devrait intervenir dans la deuxième quinzaine de septembre, **mesure sur la rue du Creusot** pour réfection de la route. Tous ces dossiers sont suivis par Quentin Guillot. **Finition travaux de sécurisation Rue Principale** seront terminés avant la fin du mois. **Changement de porte foyer et fenêtres, volets roulants au périscolaire** : travaux à faire avant fin septembre.
- **Plan Communal de Sauvegarde** : le maire propose un comité de pilotage pour créer le PCS de Trenal. réunion à prévoir avec les adjoints. Dossier à avancer.
- **Actions CCAS – : opération brioches** : Céline Coutot après avoir consulté les membres du ccas, informe le conseil que l'opération brioches ne sera pas reconduite cette année, manque de bénévoles pour vendre, moins bonne qualité des brioches, un courrier dans ce sens a été envoyé à la Présidente de l'APEL. **Mémoire qui êtes-vous ?** : cette action santé par organisée par la Mutualité Française se fera sur 10 séances à compter du 07 janvier 2025. **Logement foyer** : la locataire du logement foyer quitte le logement au 30 septembre. **Restaurant scolaire** : Céline Coutot fera un retour de l'utilisation des nouveaux bacs inox pour les repas du midi.
- **Petits travaux** : Thierry Dupuy regardera avec Daniel pour faciliter l'accès depuis le bâtiment école vers la salle du chalet.
- **Ambroisie** : Fabrice Martinod rappelle les actions menées auprès des propriétaires. Les démarches sont à poursuivre pour sensibiliser les agriculteurs.
- **Bois et forêts** : Thierry Dupuy fait un compte rendu de la réunion avec des personnes de l'Onf et commission. Une délimitation a été faite vers la cabane de chasse. L'affouage 2024 sera dans la continuité de ce qui s'est fait l'année dernière.
- **CMJ** : Claire Cieplik informe le conseil qu'elle ne poursuivra pas l'action du Conseil Municipal des Jeunes faute d'adultes disponibles pour l'aider dans cette tâche.
- **PLUi** : Fabrice Martinod donne des précisions sur le carnet d'intention mis à disposition : quel avenir pour l'habitat sur Ecla ? où construire ? quelles superficies constructibles sur le Pays Lédonien ? plutôt Jura Sud ? plusieurs réunions sont programmées

Le secrétaire de séance
Fabrice MARTINOD



Le Maire
Marie-France LUCIUS

